

Image not found or type unknown



Création d'une sci après offre d'achat

Par **METAY**, le **12/11/2009** à **14:20**

Bonjour,
mon partenaire de PACS et moi-même venons de faire une offre d'achat pour une maison (résidence principale).
nous comptons créer une sci avec le père de mon conjoint pour pouvoir la financer
quelles sont les procédures?
pouvons nous signer d'ores et déjà le compromis de vente puis créer la SCI (sous réserve que le propriétaire accepte notre offre)
merci pour vos réponses
cordialement